

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 mai 2014

### **Kramer Levin nomme Marie-Christine Fournier-Gille associée et confirme ainsi le dynamisme de son practice Restructuring et Contentieux.**

Kramer Levin confirme le dynamisme de ses practices Restructuring et Contentieux en nommant Marie-Christine Fournier-Gille associée.



Marie-Christine Fournier-Gille exerce son activité au sein du département contentieux & restructuring du cabinet de Paris depuis 1994. Spécialisée en droit des affaires, elle intervient aussi bien dans des litiges commerciaux que dans des restructurations d'entreprises en difficulté et des dossiers de procédures collectives. Elle a une grande expérience du contentieux et intervient régulièrement pour les établissements bancaires français et étrangers, mais également pour des sociétés d'affacturage. Sa maîtrise du droit des procédures collectives l'amène à assister ses clients créanciers à tous les stades de ces procédures (négociation d'accords et rédaction de la documentation juridique y afférente, interventions contentieuses). Titulaire d'un DESS en Droit des Affaires (Université de Paris XII, 1991), elle est par ailleurs co-responsable de la sous-commission Banque et crédit de l'Ordre des Avocats de Paris.

"Je suis ravie d'être promue associée au sein de Kramer Levin. Cette évolution est pour moi la consécration du travail effectué ces dernières années et reflète le partage, avec mes associés, d'une culture d'excellence de l'exercice de la profession, alliant le conseil et le retour d'expérience du contentieux", commente Marie-Christine Fournier-Gille.

"L'association de Marie-Christine s'inscrit dans notre stratégie de renforcement de nos expertises en matière de Restructuring et de Contentieux, que nous développons depuis de nombreuses années auprès de banques et d'institutions financières nationales et étrangères, que nous représentons tant devant les juridictions judiciaires que dans le cadre de procédures d'arbitrage, nationales ou internationales. Elle répond parfaitement aux exigences fondamentales du cabinet : proximité du client, expérience internationale et excellence de la pratique", précise Alexander Marquardt, managing partner du bureau de Paris.

Le bureau de Paris compte près de 40 avocats, parmi lesquels désormais 14 associés.

#### **A propos de Kramer Levin**

Fondé en 1968 et présent à Paris, New York et Silicon Valley, Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP est un cabinet d'avocats international qui compte plus de 375 avocats. Les avocats français et américains de notre bureau parisien partagent une même culture professionnelle et des exigences de qualité les plus élevées. Notre approche globale, créative et personnalisée, permet une grande efficacité dans nos interventions dans les dossiers de conseil et de contentieux.

#### **Pour toute information complémentaire :**

Alexa Brouillou, Responsable Marketing & Communication  
T : +33 (0)1 44 09 46 58 – F : +33 (0)1 44 09 46 01 – E : [abrouillou@kramerlevin.com](mailto:abrouillou@kramerlevin.com)  
Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP – 47avenue Hoche – 75008 Paris